

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL **Du jeudi 6 septembre 2018**

Date de convocation	30/08/2018
Date d'affichage	14/09/2018
Membres du Conseil en exercice	11
Présents	8
Votants	8

L'an deux mil dix-huit, le 6 septembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Joël JOUAUX, le maire.

Etaient présents : BERTOT Philippe, DELAUNEY Geneviève, CRIQUET Anne, DUFOUR André, HUSSENET Fabrice, LEMENANT Lucien, SCHIEFER Jocelyne

Absents excusés : LEMAGNEN Jean-Edmond, MALOCHET Xavier, MARRON Stéphane

Secrétaire de séance : DELAUNEY Geneviève

2018-06-01 : DEVIS « AIRE DE STATIONNEMENT »

Monsieur la maire présente les devis de l'entreprise Meslin pour l'aménagement d'une aire de stationnement dans le Bourg.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis pour un montant de 1 684.30 € HT soit 2 021.16 € TTC.

2018-06-02 : TRAVAUX EGLISE : ENCAISSEMENT DU DON DE LA PAROISSE SAINTE BERNADETTE

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il convient d'accepter le chèque d'un montant de 2 000 € émis part de la Paroisse Sainte Bernadette de Martinvast, dans le cadre des travaux de rénovation à l'église.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, :

- ⇒ ACCEPTE l'encaissement d'un chèque de 2 000 € (deux mille euros) € émis par Paroisse Sainte Bernadette de Martinvast au compte 10251
- ⇒ DONNE tous pouvoirs au Maire pour signer tous les actes à intervenir pour l'application de la présente délibération.

2018-06-03 : AIDE FINANCIERE BAFA

Monsieur le Maire présente à nouveau la demande d'aide au financement d'une formation BAFA

Après étude plus approfondie du dossier détaillant le coût de la formation ainsi que l'aide de la Région grâce aux Atouts Normandie, proposés aux jeunes, Monsieur le maire propose une aide de 100 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, valide une aide financière à hauteur de 100 €, pour la formation BAFA.

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

2018-06-04 : SDEM 50 : POSE DE CANDELABRES

Dans sa séance du 21 février 2018, le conseil municipal a validé dans sa délibération 2018-01-05, un plan de rénovation du parc éclairage public de la commune.

Le SDEM 50 a émis un titre en vue du règlement de la participation communale au changement de candélabres prévus la première année pour un montant de 1238.23 €.HT Comme prévu, la prise en charge du SDEM 50 est de 40 % plafonnée à 900 € par luminaire installé (chapitre 204).

Cette facture doit être amortie sur un an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la facture du SDEM 50 pour un montant de 1238.23 € HT ainsi que la durée d'amortissement d'un an.

2018-06-05 : EXTENSION DE PERIMETRE DU SDEM50 - ADHESION DE LA COMMUNE DE TESSY-BOCAGE

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions des articles L 5711-1 et L 5211-08 ;
- Vu la délibération n°CS-2018-32 en date du 5 juillet 2018 par laquelle le comité syndical du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche a accepté à l'unanimité l'extension de son périmètre d'intervention par l'adhésion de la commune de Tessay-Bocage ;
- Considérant que le syndicat doit consulter l'ensemble de ses membres concernant cette modification, et ce, conformément aux dispositions visées ci-dessus ;

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que :

- Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche exerce aujourd'hui la compétence fondatrice et fédératrice d'autorité organisatrice de distribution d'électricité.
- Suite à la création, par arrêté préfectoral du 28 septembre 2017, de la commune nouvelle de Tessay-Bocage (Fervaches, Tessay/Vire, Pont-Farcy) à compter du 1^{er} janvier 2018, cette commune a décidé de transférer la compétence « autorité organisatrice de la distribution d'électricité » (AODE) au SDEM50 sur l'ensemble de son territoire.
- Par délibération du 5 juillet 2018, le comité syndical du SDEM50 a approuvé à l'unanimité cette adhésion modifiant le périmètre du syndicat car la commune de déléguée de Pont-Farcy était jusqu'alors située dans le Département du Calvados.
- Qu'en cas de majorité qualifiée réunie, cette extension de périmètre entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019.

Après avoir pris connaissance de l'exposé, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'accepter l'adhésion de la commune nouvelle de Tessay-Bocage au SDEM50.

2018-06-06 : VALIDATION DU PASSAGE EN INVESTISSEMENT DE LA FACTURE D'ENEDIS POUR LE BRANCHEMENT DU LOTISSEMENT LES VASONS

Monsieur le maire présente la facture d'ENEDIS relative au branchement du lotissement les Vasons Le montant de la facture s'élève à 1 255.97 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **valide** la facture pour un montant de 1 255.97 € TTC
- **décide** d'imputer ces dépenses en section d'investissement du BP 2018, à article 21534

2018-06-07 : TRAVAUX BATIMENTS

⇒ Monsieur le maire-adjoint présente les devis pour les travaux de la classe 3 (murs, plafond, plinthes, sol)

L'assemblée souhaite des devis supplémentaires pour les murs.

⇒ Monsieur le maire-adjoint présente la facture de Direct D relative à l'acquisition de tables et chaises pour l'école

Le montant de la facture s'élève à 3 195.72 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

⇒ **valide** la facture pour un montant de 3 195.72 € TTC

⇒ **décide** d'imputer ces dépenses en section d'investissement du BP 2018, à l'article 2188

2018-06-08 : DUREE AMORTISSEMENT POUR LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX DU TERRAIN DE FOOT A VIRANDEVILLE

Lors de sa séance du 23 mai 2017, le conseil municipal a validé la participation de la commune pour les travaux du terrain de foot à Virandeville pour un montant de 2 228 €

Il faut toutefois préciser la durée d'amortissement de cette participation qui est de 1 an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide la durée d'amortissement à 1 an.

2018-06-09 : FACTURE D'HONORAIRES POUR BORNAGE PARCELLE AB 44

Monsieur le maire présente la facture de l'entreprise Savelli relative au bornage de la parcelle AB 44, pour un montant de 1 339.50 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide la facture en investissement pour un montant de 1 339.50 € TTC et donne délégation de signature à monsieur le maire pour tous les documents afférents à ce dossier.

2018-06-10 : FACTURE D'HONORAIRES POUR BORNAGE PARCELLE C 1037 – La lande d'Etoublon

Monsieur le maire présente la facture de l'entreprise Savelli relative au bornage de la parcelle C1037, pour un montant de 1 442.10 € TTC et précise que lorsque l'opération sera terminée, l'achat du terrain, le document d'arpentage et les frais de notaires reviendront à la charge des acquéreurs, M et Mme DELAUNEY Rémy.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents moins la voix de Geneviève DELAUNEY qui ne prend pas part au vote, valide la facture en investissement pour un montant de 1 442.10 € TTC et donne délégation de signature à monsieur le maire pour tous les documents afférents à ce dossier

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

2018-06-11 : PASSAGE EN INVESTISSEMENT DE DIFFERENTES FACTURES

⇒ Monsieur le maire présente différentes factures :

- SCP SAVELLI facture pour le bornage de la parcelle AB 1205 pour un montant de 1 580.64 € TTC
- HAG'SYSTEM facture pour la mission SPS pour la réalisation de la Halle polyvalente, pour un montant de 336 € TTC
- MEDIALEX factures pour la procédure adaptée pour la réalisation de la Halle polyvalente pour des montants de 120 € TTC, 381.52 € TTC, 61.26 € TTC et 60 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

⇒ **valide** l'ensemble des factures

⇒ **décide** d'imputer ces dépenses en section d'investissement du BP 2018, à article 2313

LE PLAN MERCREDI

Madame le maire-adjoint présente à l'assemblée « le plan mercredi ». Avec la fin des TAP (temps d'activités périscolaires) organisés sur le temps scolaire, le retour à la semaine de 4 jours revoit le jour.

La commune a déjà renouvelé sa convention avec l'association « Famille rurale de Martinvast » proposant un accueil le mercredi à travers son centre de loisirs.

La commune de Sideville a fait un bilan pour la rentrée scolaire des familles intéressées par leur accueil au travers du PEDT « plan mercredi » ; dont la commune de Martinvast est organisatrice.

Tandis que la commune de Tollevast propose également un accueil des enfants sur son centre de loisirs déjà saturé.

Après étude du dossier et en l'absence de positionnement de Martinvast sur « le plan mercredi », l'assemblée souhaite connaître la position de Martinvast avant de se prononcer.

2018-06-12 :

Monsieur le maire-adjoint présente le devis de l'entreprise DUGARDIN de Siouville-Hague pour la pose d'un échafaudage à l'église pour la reprise de couverture et de la gouttière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents valide le montant de la facture pour un montant de 590 € HT soit 708 € TTC

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire présente :

→ l'organisation de la foire Saint-Michel le 22 septembre

→ l'organisation du repas des aînés prévu le 27 octobre prochain

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

Signatures

JOUAUX Joël		DUFOUR André	
LEMENANT Lucien		LEMAGNEN Jean-Edmond	Excusé
MARRON Stéphane	Excusé	CRICQUET Anne	
DELAUNEY Geneviève		SCHIEFER Jocelyne	
HUSSENET Fabrice		BERTOT Philippe	
MALOCHET Xavier	Excusé		